

Accompagnement des enfants vulnérables et repérage des troubles du développement

Apports de la co-consultation médecin- psychomotricien en PMI

Docteur Christine Guy
Séverine Lang, psychomotricienne



07/11/2019



Le Réseau de Santé Périnatale Parisien (RSPP)



Le RSPP est financé par l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France. Il regroupe des professionnels de santé (libéraux et du service public) travaillant ensemble autour de la femme enceinte et de la petite enfance. Le Réseau prône une approche globale tant sur le plan médical que sur le plan psychologique et social.

Il a pour but l'amélioration de la qualité des soins périnataux et pédiatriques sur le territoire parisien.

LE SUIVI DES ENFANTS VULNÉRABLES

Le suivi des enfants vulnérables s'inscrit dans ce réseau de santé.

Il bénéficie de professionnels spécialisés dans la petite enfance pour un suivi adapté et de proximité.

L'organisation du suivi des enfants vulnérables est commune à toute la région Ile-de-France, avec notamment un dossier médical informatisé identique pour tous les réseaux.

Les enfants inclus dans le RSPP sont domiciliés à Paris ou en petite couronne.



POURQUOI UN SUIVI SPÉCIFIQUE ?

Le réseau propose un suivi personnalisé et global adapté aux besoins de votre enfant jusqu'à l'âge de 7 ans.

Le suivi médical de votre enfant est réalisé par un **médecin pilote** (hospitalier, libéral ou de PMI) que vous avez choisi parmi les médecins adhérents et formés par le réseau.



Le Réseau met à disposition du médecin pilote un **dossier médical informatisé et partagé** avec les différents professionnels de santé impliqués dans le suivi de votre enfant.

Lors de la consultation, le médecin pilote prête attention non seulement au suivi médical mais aussi au **développement moteur, cognitif et psycho-affectif** de votre enfant en tenant compte des particularités rencontrées au tout début de sa vie.

Un **soutien ou des prises en charges** peuvent vous être proposés si une éventuelle difficulté est repérée.

Le réseau facilite l'**accès aux soins** dans la mesure où il met en lien les différents professionnels (médecins, psychologues, psychomotriciens, kinésithérapeutes, orthophonistes, etc.) autour de votre enfant.

EN PRATIQUE...

Inclusion

L'entrée de votre enfant dans le réseau de suivi se fait avec **votre consentement**. Vous restez libre à tout moment de changer de médecin pilote ou de sortir du réseau. L'inclusion est réalisée par le médecin de néonatalogie qui vous informe et vous remet une charte à signer. Vous vous engagez alors à respecter le calendrier de suivi suivant :

Organisation du suivi

Les consultations sont réalisées à des âges précis : 4 mois, 9 mois, 12 mois, 18 mois, 2 ans et tous les ans jusqu'à 7 ans.

Pour les enfants nés prématurés, ces âges de consultation se calculent en âge corrigé jusqu'à la consultation de 2 ans.

Les consultations, même si elles sont longues (45min-1h), sont tarifées comme une consultation normale sans dépassement d'honoraire.



LE CALENDRIER DE SUIVI

Votre enfant est concerné si :

- Il est né prématuré avant 33 SA
- Il est né après 33 SA mais a été hospitalisé en réanimation néonatale ou néonatalogie et le médecin du service vous propose d'adhérer

Assurez-vous bien auprès de votre médecin pilote de la date du prochain rendez-vous.



Avant la sortie	Information des parents et inclusion de l'enfant Contact avec le médecin pilote
Dans les semaines suivant la sortie	1 ^{ère} consultation de contact avec le médecin pilote
4 mois AC*	Consultation avec le médecin pilote
9 mois AC*	Consultation facultative
1 an AC*	Consultation avec le médecin pilote
18 mois AC*	Consultation facultative
2 ans AC*	Consultation avec le médecin pilote
3 à 7 ans	Consultation avec le médecin pilote
A tout moment si besoin	Consultation hors protocole

* AC = âge corrigé = âge de l'enfant s'il était né à terme (40 SA + 6 jours)

EQUIPE DE COORDINATION PEDIATRIQUE

Coordinatrice pédiatrique : **Marine GRANGEON**
Tél : 01 48 01 92 12 - Mail : marine.grangeon@rssp.fr

Assistante de coordination pédiatrique : **Béatrice CLORENEC**
Tél : 01 48 01 90 25 - Mail : beatrice.clorenec@rssp.fr

* Pédiatres coordinatrices :

Simona SERMASI
Tél : 01 48 01 90 27 - Mail : simona.sermasi@rssp.fr

Nadia MEDEJEL
Tél : 01 48 01 81 03 - Mail : nadia.medejel@rssp.fr



Réseau de Santé Périnatal Parisien



3-5, rue de Metz 75010 Paris
Tél : 01 48 01 90 28 - Fax : 01 48 01 98 30
www.rssp.fr - contact@rssp.fr



Copyright photo: iStockphoto.com

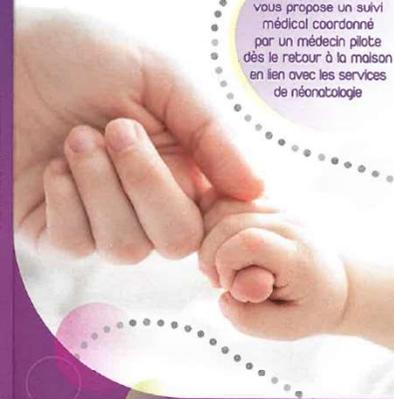


Réseau de Santé Périnatal Parisien
Des professionnels ensemble au service des mères et des enfants

Le réseau de suivi pédiatrique

Votre enfant a été hospitalisé à la naissance en raison d'une prématurité, d'un petit poids ou d'une pathologie néonatale

Le Réseau vous propose un suivi médical coordonné par un médecin pilote dès le retour à la maison en lien avec les services de néonatalogie



Information aux Parents

Le suivi RSPP en PMI

- Le contexte PMI : prévention et pluridisciplinarité
- 10 centres de PMI parisiens proposent une co-consultation dans le cadre du RSPP
- Une demi journée par mois
- Une très grande majorité d'enfants sont suivis pour leur prématurité



Les objectifs du suivi

- Évaluer le développement
- Prévenir les difficultés précoces
- Repérer un trouble et orienter
- Soutenir la parentalité



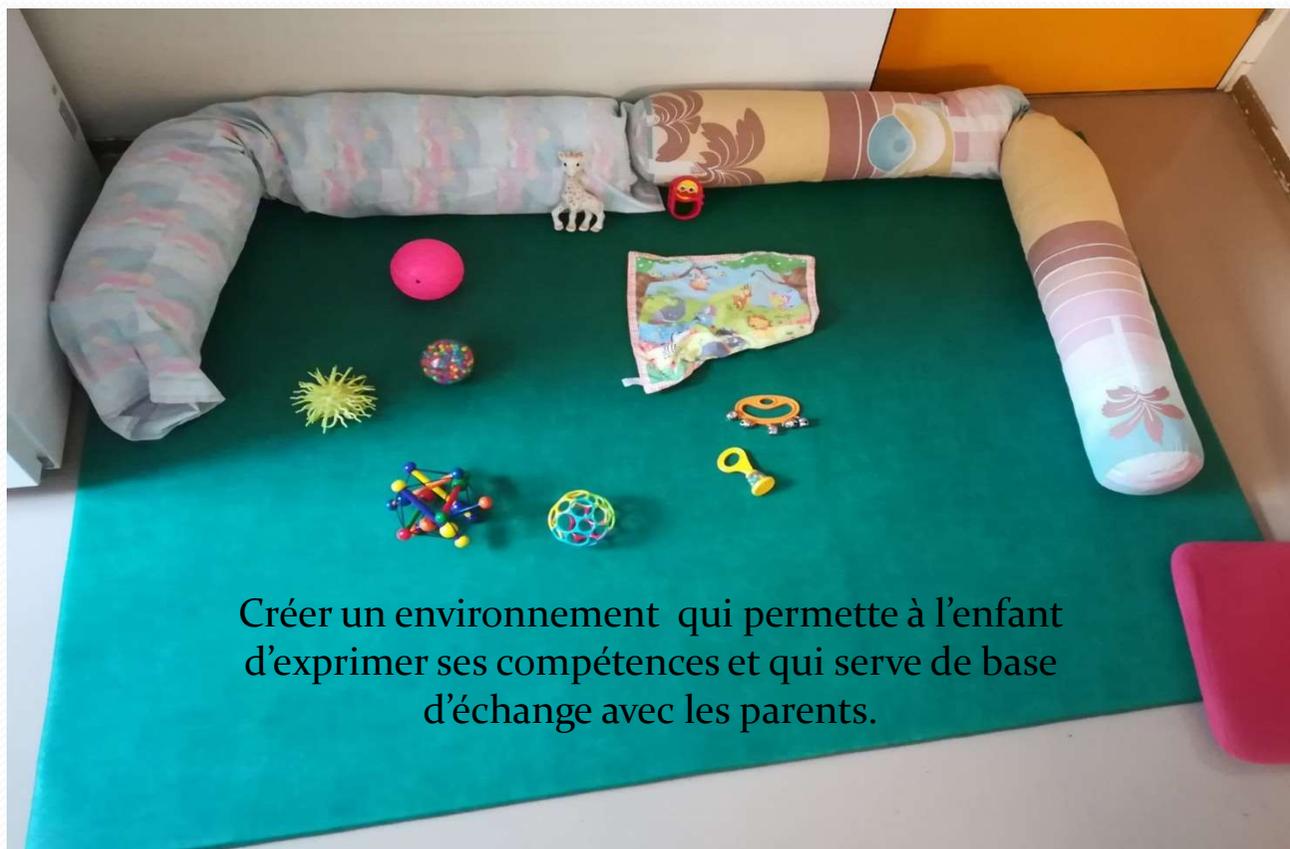
Intérêts du regard croisé médecin- psychomotricien

- Meilleur repérage des difficultés de développement
- Une intervention plus précoce en psychomotricité
- Réponses pluri disciplinaires aux questions des parents

Regard global sur
l'enfant et sa famille



Installation de la co-consultation



Créer un environnement qui permette à l'enfant d'exprimer ses compétences et qui serve de base d'échange avec les parents.



Apports de la psychomotricité dans la co-consultation

- Affiner l'observation
- Soutien des compétences de l'enfant
- Accompagnement des parents



Critères d'orientation

- Difficultés repérées
- Prise de conscience par les parents des difficultés de leur enfant
- Offre de soin



Orientations

PMI

Hospitalières
Libérales du répertoire RSPP
Camps
Cmp...



Orientations PMI

- Psychomotricienne
- Sage Femme
- Puéricultrice
- Psychologue
- Accueil parents enfants



Merci!

Avez-vous
des
questions?

